

UNION INTERNATIONALE DES AVOCATS



INTERNATIONAL ASSOCIATION OF LAWYERS
UNION INTERNACIONAL DE ABOGADOS
INTERNATIONALE ANWALTSUNION
UNIONE INTERNAZIONALE DEGLI AVVOCATI
UNIÃO INTERNACIONAL DE ADVOGADOS
الاتحاد الدولي للمحامين

Rassembler les avocats du monde ♦ Bringing Together the World's Lawyers ♦ Reunir a los abogados del mundo

Communiqué de Presse sur les Droits de l'Homme
Pour diffusion immédiate

Paris, le 7 novembre 2007

VIETNAM : SOUTIEN AUX AVOCATS LE THI CONG NHAN ET NGUYEN VAN DAI

Les avocats Le Thi Cong Nhan et Nguyen Van Dai ont été poursuivis devant le Tribunal populaire de Hanoi pour avoir enfreint l'article 88 du Code pénal relatif à la propagande contre la République socialiste du Vietnam. Il leur est reproché d'avoir porté atteinte aux intérêts et à la sécurité nationale notamment pour avoir écrit des textes prônant le multipartisme et avoir soutenu des organisations critiquant le parti unique.

Ils ont été condamnés respectivement à 4 ans d'emprisonnement suivi de 3 années de mise en résidence surveillée et 5 ans d'emprisonnement suivi de 4 années de mise en résidence surveillée.

L'ensemble de la procédure pénale, depuis l'arrestation jusqu'à la condamnation, a été entachée de violations extrêmement graves des droits les plus fondamentaux de la défense.

Le 14 mai 2007, Le Thi Cong Nhan et Nguyen Van Dai ont interjeté appel. La date du procès en appel n'est pas encore fixée. Actuellement, quatre avocats ont été autorisés par la Cour d'appel à les défendre.

La mère de Le Thi Cong Nhan, invitée à participer au Congrès de l'Union internationale des Avocats (UIA) qui s'est déroulé la semaine dernière à Paris, n'a pu se rendre en France. Les autorités ont saisi son passeport.

L'UIA s'indigne de cette confiscation qui porte atteinte à la liberté de mouvement et d'expression de Madame Tran Thi Le.

Elle en appelle aux autorités vietnamiennes pour que Madame Tran Thi Le soit immédiatement remise en possession de son passeport et autorisée à voyager.

L'UIA suivra en outre avec attention le déroulement de la procédure d'appel de ce jugement qui viole de nombreux droits fondamentaux.

A PROPOS DE L'UIA

Créée en 1927 par un groupe d'avocats européens francophones convaincus de la nécessité pour les avocats d'établir des contacts internationaux, l'Union Internationale des Avocats (UIA) est la plus ancienne association multiculturelle regroupant plusieurs milliers d'avocats, ainsi que plus de 200 barreaux, fédérations et associations (représentant près de deux millions d'avocats) répartis dans plus de 110 pays.

Les principaux buts de l'UIA sont :

- La promotion des principes essentiels de la profession d'avocat,
- La contribution à l'établissement d'un ordre juridique international basé sur les principes des Droits de l'Homme et de la Justice entre nations, par la loi et pour la paix,
- La défense des intérêts moraux et matériels des membres de la Profession.

Contact Presse :

Verena MOLL,

Responsable Relations Presse v.moll@zschunke.com

Amanda SEQUINO, Assistante asequino@uianet.org +33 1 44 88 55 61